

Les suffragistes suisses à Brugg : [1ère partie]

Autor(en): **Bonard, S.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 547

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

*La Suisse défend sa
propre liberté et son indé-
pendance en élevant la
voix contre l'emploi im-
puni de la violence.*

Gottfried KELLER

DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	<table><tr><th>ABONNEMENTS</th><th>ANNONCES</th></tr><tr><td>SUISSE Fr. 6.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25</td><td>11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions à annonces répétées</td></tr><tr><td colspan="2">Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</td></tr></table>	ABONNEMENTS	ANNONCES	SUISSE Fr. 6.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25	11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions à annonces répétées	Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.	
ABONNEMENTS	ANNONCES							
SUISSE Fr. 6.— ÉTRANGER 8.— Le numéro 0.25	11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions à annonces répétées							
Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.								

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos lecteurs de bien vouloir prendre note, ainsi que les correspondants particuliers de la Rédactrice, que, dès la parution de ce numéro, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du MOUVEMENT est de nouveau

Crêts de Pregny, Genève

et que tout envoi adressé à la rue Töpffer subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

Les suffragistes suisses à Brugg

Cette XXVIII^{ème} Assemblée de délégués, tenue le 20 mai, a été fort réussie et bien fréquentée en dépit de la pluie: vingt-deux Sections sur vingt-sept étaient représentées, et le soir, près de 150 personnes ont assisté à la séance publique. L'Assemblée administrative s'est tenue dans la salle confortable de l'hôtel *Zum Roten Haus*, sous la présidence de M. Leuch, qui a salué la présence de M. Luthy, vice-président de la ville de Brugg. Celui-ci a adressé aux suffragistes suisses une cordiale allocution, rappelant le passé de sa ville, et exposant ce que les femmes peuvent apporter à la démocratie suisse.

L'activité du Comité Central.

Après avoir donné lecture de télégrammes de M^{lle} Beeli (Davos), qui, avec ses 88 ans, est sans doute notre doyenne, et de M^{lle} I. Weber, membre du Comité Central (St-Gall), retenue par la maladie, M^{me} Leuch a rappelé la mémoire de trois disparus, le notaire Wyss, à la Neuveville, M^{lle} Spühler, à Lausanne, et M. Paul Richter, imprimeur du *Mouvement Féministe*. Les sections de Martigny, Monthey et Moutier ne donnent plus signe de vie. Frauenfeld fait campagne pour le suffrage ecclésiastique; on suit avec intérêt l'initiative genevoise pour le suffrage féminin, et les démarches des Neuchâteloises: M^{lle} Brétigny (Neuchâtel-ville) a pu annoncer le dépôt au Grand Conseil, le 17 mai, d'une motion Camille Brandt, signée par vingt-cinq députés, demandant que «la loi sur l'exercice des droits politiques soit complétée par des dispositions prévoyant que le droit de vote est accordé aux femmes en matière communale ».

Le rapport du Comité Central rappelle encore la démarche faite aux Chambres fédérales le 13 décembre, afin d'obtenir enfin un rapport sur la motion Greulich-Götschheim de 1918, et sur la pétition fédérale de 1929; la collaboration des suffragistes avec le Groupement « Femme et Démocratie », avec l'Office suisse des professions féminines, leur adhésion à l'Association suisse pour l'Amélioration du Film et à la fondation *Pro Helvetia*. Notre enquête sur le statut de la femme sera prochainement remise au comité d'experts de la S. d. N. Sept Suissesses sont inscrites comme participantes au Congrès de Copenhague.

Pour conclure, M^{me} Leuch recommande aux suffragistes d'utiliser toutes les possibilités de collaboration offertes aux femmes, notamment dans les Commissions officielles, et de s'inscrire auprès des départements militaires cantonaux pour le service complémentaire de l'armée. La situation est sérieuse et les futures citoyennes doivent montrer qu'elles ont le sentiment de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Propositions des Sections.

A l'Assemblée de Saint-Gall, en 1937, les délégués avaient accordé au Comité Central pleins pouvoirs pour entreprendre des démarches pressantes relatives à des questions politiques ou économiques, à la condition que les deux tiers des membres du Comité soient d'accord. Ces pleins pouvoirs arrivent à leur terme. Le Comité n'en a pas fait usage parce que le quorum nécessaire n'a jamais été ob-

tenu. Sur la proposition de M^{lle} G. Gerhard (Bâle), l'Assemblée renouvelle ces pleins pouvoirs sans fixer de délai.

Les propositions de Bâle et de Neuchâtel demandant d'entreprendre de nouvelles démarches pour faire aboutir la motion Goettisheim et la pétition fédérale de 1929 tombent, puisque le Comité Central a fait le nécessaire en décembre, étant bien entendu qu'il faut veiller à ce que le Conseil des Etats prenne la même décision que le Conseil National, soit la demande d'un rapport à présenter par le Conseil Fédéral. Aux sections de faire des démarches personnelles auprès des conseillers aux Etats de leur canton.

Après une courte discussion où seule Mme Eder-Schwytzer (Zurich) exprime son avis contraire, la proposition d'Aarau recommandant de faire donner aux rues des villes les noms de femmes ayant rendu des services à la communauté, est admise. Déjà Colombier (Neuchâtel), Genève, Chaux-de-Fonds possèdent des rues dont des femmes sont mairaines.

Cours de vacances.

Mme Vischer-Mioth (Bâle) recommande le cours de vacances de 1939 organisé dans la Suisse orientale avec le concours des « Frauenhilfe », s'ôtôt après l'Assemblée de l'Alliance à Winterthour (30 septembre); sujet: la moralité publique, avec des conférences sur la lutte contre la prostitution, le suffrage féminin au service de la famille, de la patrie, nos jeunes filles à l'étranger, les but des « Frauenhilfe », et naturellement des exercices pratiques de présidence, de discussion, de rédaction, etc.

Le suffrage féminin sur le terrain fédéral.

Après l'interruption du thé, Mlle Gourd, au nom de celles qui ont vécu ces temps héroïques, et soignant que l'Association compte maintenant trente bonnes années, rappelle les circonstances palpitantes dans lesquelles furent déposées aux Chambres fédérales, en décembre 1918, la motion Greulich, puis la motion Gottscheim. Le Conseil Fédéral promit une étude et un rapport: rien n'est venu. Dix ans après, en 1929, c'est la pétition fédérale avec ses 249.237 signatures (78.840 hommes, plus qu'il n'en faut pour une initiative, et 170.397 femmes), remises aux Chambres fédérales le 6 juin 1929: nous attendons encore le rapport promis par l'Exécutif, promis de nouveau en décembre dernier. Le bel enthousiasme du début est tombé: on ne voit plus les étudiants ou les chauffeurs de locomotives appuyer nos revendications. Beaucoup estiment aujourd'hui le moment mal choisi, et ce beau conte de fées semble finir bien mal. Raison de plus pour continuer de lutter, de travailler, de convaincre, de revendiquer, de secouer les apathies et les mauvaises volontés. Tant que la moitié du peuple suisse restera mineure, le mot démocratie sera un mensonge. Nos autorités nous chargent sans relâche de nouvelles charges, acceptées avec patriotisme, mais ces devoirs nouveaux devraient être accompagnés des droits civiques.

Cet appel au travail est chaleureusement applaudi, puis M^{me} Stader - de Goumoens (Winterhour) montre cette fameuse influence indirecte qu'on nous laisse, il est bien peu d'hommes qui s'en contenteraient. Et pourtant la Suisse a une citoyenne! Une citoyenne suisse aurait pu voler, et la sottise ne l'a pas fait! En effet M^{me} Leuch nous montre une carte de légitimation et une carte de vote distribuées par la commune de Künz, à M^{lle} Dora Ei..... aide ménagère, à Wabern, pour les votations communales et fédérales du 22 janvier dernier! Cette femme, qui sans doute n'est pas membre de notre Association, n'a pas eu l'idée d'utiliser ces cartes ni de confondre le bureau de vote. On ne s'explique pas par quel miracle ou par quelle erreur ces électeurs « conscients et organisés » ont pu libeller ces deux bulletins au nom de « Fräulein...

(La fin en 3^{me} page). S. BONARD.

Promenades à travers l'Exposition Nationale

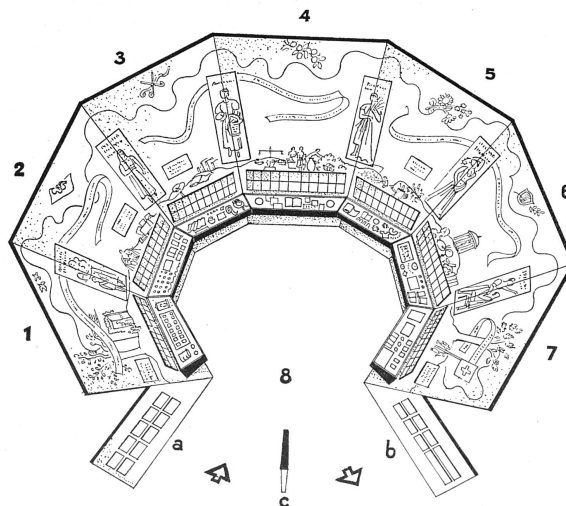
I
Il pleut, il pleut !... Sans arrêt, dès le matin et jusqu'au soir, l'eau coule et rejaillit, et il semble que jamais le ciel n'en a tant déversé sur nos têtes que depuis le jour de l'ouverture de l'Exposition Nationale !...

Et cependant, et durant toutes ces premières semaines, ni la pluie, ni le froid, ni l'humidité collante ne sont parvenus à atténuer la joie et la satisfaction que tous ressentent devant cette ville de rêve, qui s'étend sur les deux rives du lac. Qu'ils viennent du village suisse, là-bas, vers les arbres du promontoire bien connu sous le nom de « Zurichhorn », ou qu'ils aient contemplé le spectacle grandiose de l'entrée par Wollishofen; qu'ils soient trempés par les averse en dépit des nombreux passages couverts, tous rayonnent: car qui aurait pensé que notre petite Suisse serait capable de mettre sur pied pareille manifestation d'intime nous sommes fiers! et qui nous unit plus intimement encore, malgré nos différences de langues, des Romands aux Grisons, du Tessin aux plaines du Nord!...

Car cette exposition surgit vraiment au bon moment. Jamais nous n'avions ressenti davantage la nécessité de marquer de façon concrète et décisive notre étroite appartenance à une même patrie, et jamais démonstration de cet ordre n'a été mieux réussie que notre « L. A. ». Car elle est belle, à la fois moderne et grandiose, l'imagination et la technique s'y entremêlent harmonieusement, et le sérieux et la gaieté s'y succèdent, aussi bien à l'extérieur des bâtiments que dans l'intérieur des halles. Et l'un de ses caractères les plus attrayants est l'ingéniosité avec laquelle toute cette ville, surgie en quelques mois, s'est intégrée dans la nature environnante: le symbole le plus frappant n'en est-il pas l'arbre qui forme le centre du merveilleux pavillon de l'horticulture, et autour du tronc et des branches duquel l'on a si bien su agencer toute la bâtisse que son feuillage s'épanouit à l'aise par une baie au milieu du toit!

Et partout, ce sont d'autres arbres magnifiques, de vastes plates-bandes fleuries, la décoration agreste des rives du canal sur lequel glissent des embarcations à travers toute l'Exposition. Et le téléphérique par dessus le lac avec son wagonnet qui grimpe le long du câble, et les vedettes à moteur qui unissent les deux rives, et l'amusant

¹ Diminutif couramment employé chez nos Confédérés pour désigner l'exposition: *Landes Ausstellung*.



Plan en projection du « Pavillon de la Femme suisse » à l'Exposition de Zurich. Les chiffres correspondent aux divisions des domaines de l'activité féminine.